



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-41676>

Département(s) de publication : **80**

Annonce n° **24-41676**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : CHU AMIENS PICARDIE

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Santé

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Maintenance et prestations associées des équipements de marque PHILIPS et SIEMENS

**Description** : Maintenance et prestations associées des équipements de marque PHILIPS et SIEMENS

**Identifiant de la procédure** : 42be8f34-438d-49dd-8e33-82b153d98665

**Type de procédure** : Ouverte

**Principales caractéristiques de la procédure** : L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale de 12 mois à compter du 25/05/2024 ou de la date de notification si celle-ci est postérieure à cette date, reconductible 3 fois 12 mois. La durée totale de l'accord-cadre, toutes périodes confondues, sera au maximum de 48 mois. Le titulaire du marché ne pourra pas refuser la reconduction selon les dispositions de l'article R2112-4 du Code de la commande publique. En cas de non reconduction de l'accord-cadre, une lettre recommandée sera adressée par tout moyen attestant de date et de l'heure de réception au plus tard 3 mois avant la fin de la période considérée. En application des articles R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13 à R.2162-14 du Code de la commande publique, il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire à émission de bons de commande conclu sans minimum et avec un maximum en valeur par période par lot et par établissement indiqués à l'article 1.2 du présent CCAP, comme suit: Lot 1: - CHU Amiens Picardie : 500 000 euros HT - CH Abbeville : 400 000 euros HT - CHAM : 400 000 euros HT - CH Albert : 200 000 euros HT Lot 2: - CHU Amiens Picardie: 500 000 euros HT - CH Abbeville : 400 000 euros HT - CH Corbie : 200 000 euros HT - CHAM : 400 000 euros HT - CH Doullens : 200 000 euros HT Visite de site obligatoire pour les deux lots concernant le CHU Amiens Picardie (article 3.2 du présent RC).

### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 50400000 Services de réparation et d'entretien de matériel médical et de matériel de précision

### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

## Section 5 - Lot

### 5.1 Lot : LOT-0001

**Titre :** Lot 1 - Maintenance et prestations associées des équipements d'imagerie de marque SIEMENS

**Description :** Lot 1 - Maintenance et prestations associées des équipements d'imagerie de marque SIEMENS

**Identifiant interne :** 1

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 50400000 Services de réparation et d'entretien de matériel médical et de matériel de précision

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Nom :** Voir article 6.1 du règlement de consultation.

### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Engagement du candidat en termes de développement durable sur 50 points : appréciée au regard des réponses aux questionnaires techniques, sur : - Les actions en matière de développement durable concernant l'emballage des pièces détachées, - Les démarches entreprises pour la réduction des déchets dans votre organisation interne en lien avec l'exécution des prestations - Les actions mises en place dans le traitement des déchets, de reprise ultime et du recyclage

éventuel des pièces détachées dans le cadre de l'exécution du marché, - Les actions environnementales concernant les modalités de livraison ou de déplacement sur site

Pondération (points, valeur exacte) : 50

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Valeur technique de la maintenance sur 450 points, appréciée au regard des réponses aux questionnaires techniques, au travers des éléments d'appréciation suivants : - Taux de couverture en techniciens/ingénieurs de terrain sur la région. - Nombre de techniciens/ingénieurs terrain de rang 3 sur la région. - Entrepôt de pièces détachées (surface...). - Disponibilité des pièces détachées. - Temps d'immobilisation pour réalisation de la maintenance préventive. - Délai d'intervention garanti pour panne bloquante. - Délai de livraison des pièces détachées garantie en panne bloquantes. - Délai d'intervention garanti pour panne non bloquante. - Délai de livraison des pièces détachées garantie en panne non bloquantes. - Eléments surveillés par télémaintenance. - Eléments bénéficiant de la proactivité. - Proposition d'Upgrade Future. - Taux de disponibilité engagés pour chaque modalité. - Périmètre des prestations préventives. - Modèle de rapport d'intervention.

Pondération (points, valeur exacte) : 450

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Prix des prestations sur 500 points calculé sur la base du coût global des prestations de maintenance sur la durée maximale du marché (4 ans) à coût constant pour tous les établissements, toutes les modalités (Scanner, Médecine Nucléaire, Imagerie interventionnelle, consoles, arceaux chirurgicaux, Radiologie conventionnelle, Panoramique dentaire, mobiles de radiographie, échographie) et prenant en compte: - Les coûts annuels des maintenances forfaitaires (Tous Risques et Préventives) sur 275 points - Somme des coûts des échanges standards des tubes RX des matériels à l'attachement ou non compris dans les forfaits (Tous Risques, Préventive), sur 50 points - Somme des coûts des échanges standards des détecteurs (capteurs plan et Ampli de brillance) des matériels à l'attachement ou non compris dans les forfaits (Tous Risques, Préventive), sur 50 points - Moyenne des coûts de main d'œuvre horaire et de déplacement de tous les appareils sur 25 points - Moyenne des Remises accordées sur les accessoires et pièces détachées de tous les appareils sur 25 points - Somme des échanges standard des exclusions aux forfaits Tous Risques, sur 50 points - Moyenne des coûts d'une journée d'application à l'attachement sur chaque appareil, sur 25 points

Pondération (points, valeur exacte) : 500

**5.1.11 Documents de marché**

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.gouv.fr>,

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 10/05/2024 à 12:00

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Informations relatives aux délais de recours :** Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal Administratif d'Amiens

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif d'Amiens

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif d'Amiens

**5.1 Lot :** LOT-0002

**Titre :** Lot 2 - Maintenance et prestations associées des équipements d'imagerie de marque PHILIPS

**Description :** Lot 2 - Maintenance et prestations associées des équipements d'imagerie de marque PHILIPS

**Identifiant interne :** 2

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 50400000 Services de réparation et d'entretien de matériel médical et de matériel de précision

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère** :

**Type** : Capacité économique et financière

**Nom** : Voir article 6.1 du règlement de consultation.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère** :

**Type** : Prix

**Description** : Prix des prestations sur 500 points calculé sur la base du coût global des prestations de maintenance sur la durée maximale du marché (4 ans) à coût constant pour tous les établissements, toutes les modalités (Scanner, Médecine Nucléaire, Imagerie interventionnelle, consoles, arceaux chirurgicaux, Radiologie conventionnelle, Panoramique dentaire, mobiles de radiographie, échographie) et prenant en compte : - Les coûts annuels des maintenances forfaitaires (Tous Risques et Préventives) sur 275 points - Somme des coûts des échanges standards des tubes RX des matériels à l'attachement ou non compris dans les forfaits (Tous Risques, Préventive), sur 50 points - Somme des coûts des échanges standards des détecteurs (capteurs plan et Ampli de brillance) des matériels à l'attachement ou non compris dans les forfaits (Tous Risques, Préventive), sur 50 points - Moyenne des coûts de main d'œuvre horaire et de déplacement de tous les appareils sur 25 points - Moyenne des Remises accordées sur les accessoires et pièces détachées de tous les appareils sur 25 points - Somme des échanges standard des exclusions aux forfaits Tous Risques, sur 50 points - Moyenne des coûts d'une journée d'application à l'attachement sur chaque appareil, sur 25 points

Pondération (points, valeur exacte) : 500

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Description** : Valeur technique de la maintenance sur 450 points, appréciée au regard des réponses aux questionnaires techniques, au travers des éléments d'appréciation suivants : - Taux de couverture en techniciens/ingénieurs de terrain sur la région. - Nombre de techniciens/ingénieurs terrain de rang 3 sur la région. - Entrepôt de pièces détachées (surface...). - Disponibilité des pièces détachées. - Temps d'immobilisation pour réalisation de la maintenance préventive. - Délai d'intervention garanti pour panne bloquante. - Délai de livraison des pièces détachées garantie en panne bloquantes. - Délai d'intervention garanti pour panne non bloquante. - Délai de livraison des pièces détachées garantie en panne non bloquantes. - Eléments surveillé par télémaintenance. - Eléments bénéficiant de la proactivité. - Proposition d'Upgrade Future. - Taux de disponibilité engagés

pour chaque modalité. - Périmètre des prestations préventives. - Modèle de rapport d'intervention.

Pondération (points, valeur exacte) : 450

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Engagement du candidat en termes de développement durable sur 50 points : appréciée au regard des réponses aux questionnaires techniques, sur : - Les actions en matière de développement durable concernant l'emballage des pièces détachées, - Les démarches entreprises pour la réduction des déchets dans votre organisation interne en lien avec l'exécution des prestations - Les actions mises en place dans le traitement des déchets, de reprise ultime et du recyclage éventuel des pièces détachées dans le cadre de l'exécution du marché, - Les actions environnementales concernant les modalités de livraison ou de déplacement sur site

Pondération (points, valeur exacte) : 50

**5.1.11 Documents de marché**

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.gouv.fr>,

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 10/05/2024 à 12:00

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Informations relatives aux délais de recours :** Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal Administratif d'Amiens

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif d'Amiens

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif d'Amiens

## **Section 8 - Organisations**

8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Tribunal Administratif d'Amiens

**Numéro d'enregistrement :** 178 000 055 00016

**Ville :** Amiens

**Pays :** France

**Adresse électronique :** greffe.ta-amiens@juradm.fr

**Téléphone :** 03 22 33 61 70

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

**Organisation chargée des procédures de médiation**

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** CHU AMIENS PICARDIE

**Numéro d'enregistrement :** 26800014800018

**Adresse postale :** 1 Place Victor Pauchet

**Ville :** Amiens

**Code postal :** 80054

**Pays :** France

**Adresse électronique :** Direction.Achats-GHT@chu-amiens.fr

**Téléphone :** 0322088630

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : 4d0d45dc-85bb-41a6-ab37-2f0b30248f01 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 09/04/2024 à 14:45

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 09/04/2024